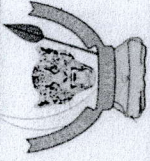


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 085/2024

### A LA SOCIETE GLOBAL INNOVATION

Après avoir reçu le contrat du marché n° 024/CGPMP-CENI/01/2023, conclu avec la CENI, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux milliards cinq cent septante cinq millions neuf cent septante quatre mille huit cent cinquante-neuf, vingt-deux centimes (CDF 2 575 974 859,22) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais dix-huit millions trente un mille huit cent vingt-quatre (CDF 18 031 824), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/05/2024.

Directeur Administratif et Financier

*Benoit Naliki Kalenge*  
Directeur Général ad

